La voix de Ports

N°49 - Avril 2018

Bulletin municipal de la commune de Ports-sur-Vienne

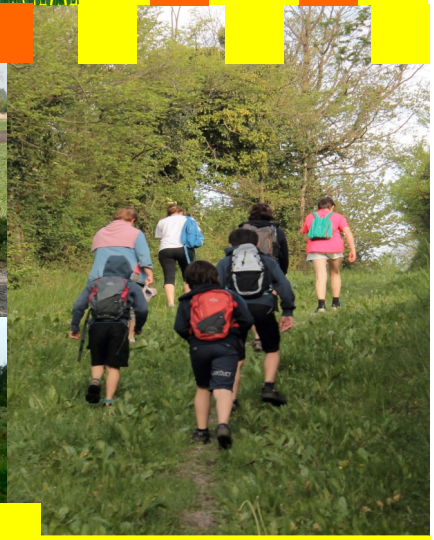

Le 22 avril 2018

« C'est avec un temps magnifique que s'est déroulée la 3ème édition des côtes de Ports. Les randonneurs et VTTistes se sont régalés tout au long de leurs parcours. À l'arrivée ils se sont vu offrir une marquisette accompagnée des galipettes farcies.

Un repas avec les incontournables côtes de porc à été servi pour ceux qui le souhaitaient. Une belle journée sous le signe de la convivialité !! »

Merci à tous les participants et bénévoles. Rendez vous à nos prochaines manifestations en commençant par la braderie le 17 juin 2018 à l'espace socioculturel des 2 rivières.

Histoire(s)

Franck Ferrand

C'est avec la voix qui nous enchante sur les ondes et son talent d'orateur que Franck Ferrand nous fait vibrer au rythme de véritables enquêtes. Le public tire au sort trois sujets parmi une douzaine. En virtuose, Franck Ferrand pilonne alors les vérités établies et se met à dévoiler les secrets les mieux gardés de l'histoire. Un spectacle pour se cultiver, rire et s'émerveiller aux côtés d'un artiste hors du commun.

Titulaire d'un DEA d'histoire de l'EHESS, Franck Ferrand officie depuis plus de 10 ans sur Europe 1 où il produit quotidiennement « Au cœur de l'Histoire ». Auteur de nombreux ouvrages, il incarne aussi l'Histoire à la télévision avec « L'ombre d'un doute » sur France 3. Il est notamment membre associé de l'Académie de Versailles et président du Cercle Oscar Wilde.

Mise en scène Éric Métayer
JMD Prod

Jeudi 17 mai
20h
Salle des fêtes
Sainte-Maure de Touraine

Tarif : 15€ / 10€
Renseignements et réservations : cf p.38

www.franckferrand.com

THÉÂTRE

MARCHÉ DE L'ASPERGE
et des PRODUITS LOCAUX

BRASLOU

le 13 mai 2018 - de 8 h30 à 13h30

Restauration sur place: **Restaurant Le Milcent «Chez Bruno»** - Réservation: **02 47 95 65 01**

Braslou · Communauté de Communes Touraine Val de Vienne · Crédit Agricole · Touraine Le Département · Groupama

Imprimerie des Ormes / 86 Les Ormes

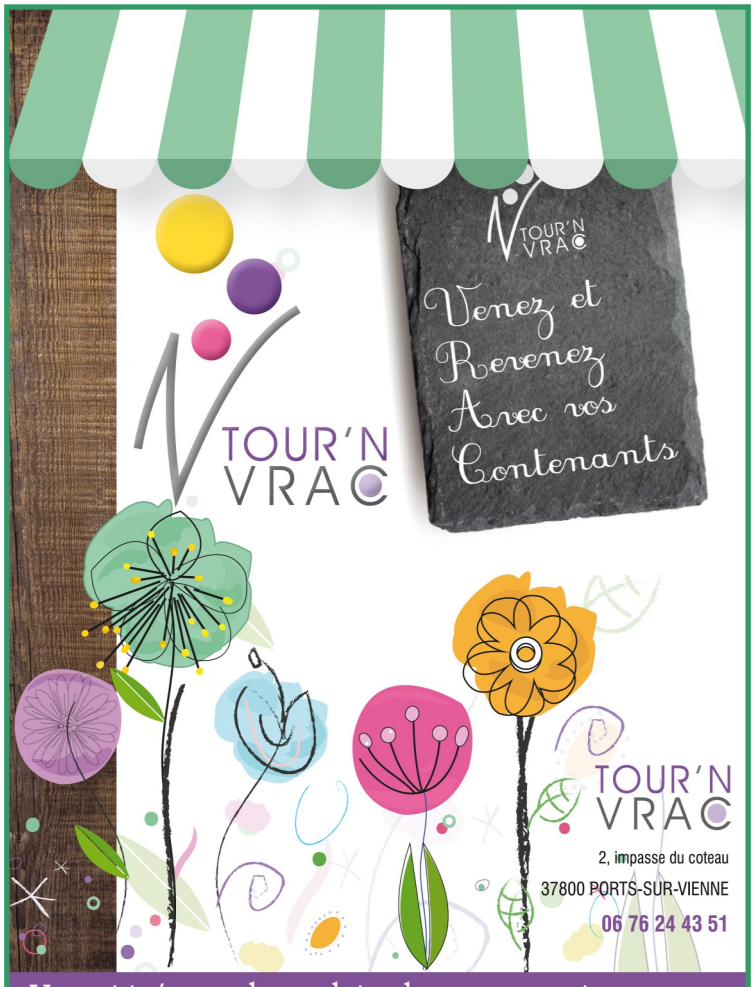

La Région Centre-Val de Loire présente

LA SEMAINE DES RIVIÈRES

Du 3 au 10 juin 2018

À la découverte de nos actions de protection des rivières !

Plus qu'une Région, une chance pour l'environnement | nature.regioncentre-valdeloire.fr

Centre-Val de Loire

Les Irréductibles & les Anonymes présentent :

SALON DE VINS "NATURE"
ANJOU / TOURAINE / LOIR-ET-CHER

La GoulAyance en LOIRE

INVITES
Les vignerons d'Auvergne

ENTRÉE LIBRE
PAF : 5 euros (avec verre)

samedi 2 JUIN 2018
de 10h30 à 19h30

VIGNERONS / ARTISANS
CONCERTS / PROJECTIONS
ARTISTES / MARCHE BIO

Parrain de l'évènement : GÉRARD BLANCHARD

CHEZ FRANÇOIS BLANCHARD
LE PERRON - 37120 LÉMERÉ
www.francois-blanchard.com

NOUATRE

Collège Patrick Baudry.

à 20h30

5/05/18 " TAXI 5"

Réalisateur : Franck Dubosc

Avec Franck Dubosc, Alexandra Lamy, Elsa Zylberstein, Gérard Darmon

Jocelyn, homme d'affaire en pleine réussite, est un dragueur et un menteur invétéré. Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé. Jusqu'au jour où elle lui présente sa sœur elle-même handicapée...
Pour la première fois, l'humoriste passe derrière la caméra.

26/05/18 "Tout le monde debout"

Réalisateur : Franck Gastambide

Avec : Franck Gastambide, Malik Bentalha, Bernard Farcy, Ramzy Bedia

Sylvain Marot, super flic parisien et pilote d'exception, est muté contre son gré à la Police Municipale de Marseille. L'ex-commissaire Gibert, devenu Maire de la ville et au plus bas dans les sondages, va alors lui confier la mission de stopper le redoutable « Gang des Italiens », qui écume des bijouteries à l'aide de puissantes Ferrari.
On ne reprend pas forcément les mêmes, mais on recommence à cent à l'heure.

Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne

Ecole maternelle des petits Loups

Rentrée scolaire septembre 2018

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent

- pour les enfants nés en 2015 (petite section)
- pour les enfants nés en 2016 (toute petite section avec projet adapté)
- pour les nouveaux arrivants dans les autres niveaux.

*pour les inscriptions administratives et les demandes de dérogation, merci de vous adresser au SIEPVV
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h16h
Dans les locaux de la mairie de Ports sur Vienne
Téléphone : 02.47.86.25.63
mail : siepvv37@siepvv.com
Site web : www.siepvv37.com

*contacter également l'école maternelle pour un rendez-vous auprès de Mme Obligis, directrice
Au 02.47.65.27.91

Dans les deux cas, merci de vous munir du carnet de santé et du livret de famille

PORTS-sur-Vienne

Cérémonie commémorative du 8 mai

Rassemblement
place de la mairie à **8h45**
Défilé avec la fanfare de Saint Epain : **9h**

Cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbe.

Suivi du verre républicain à :

L'Escale

10 Place Romain Rideau

PLACE ROMAIN RIDEAU

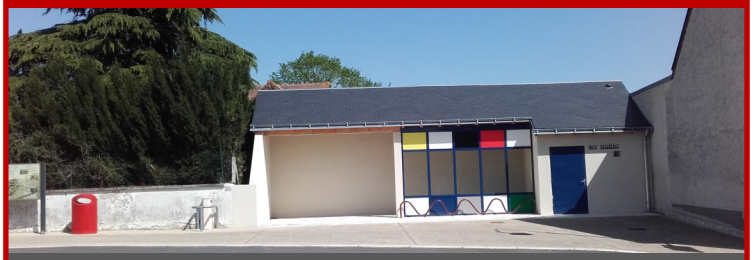

Toilettes Publiques

Les travaux de la place Romain Rideau programmés en janvier 2013 sont achevés.

Le programme de la place Romain Rideau approuvé le 29 janvier 2013 par le conseil municipal pour 275 000 € HT a été confirmé par le même conseil municipal le 2 octobre 2013 pour 278 500 € HT.
Le conseil municipal issu des urnes de 2014 a découvert environ 400 000 € de travaux commandés et réalisés, sans que le programme de janvier 2013 soit achevé. Pire, des éléments détruits en 2013 n'avaient pas été rétablis. Le conseil municipal a été contraint en 2014 de recourir à un emprunt de 400 000 € pour couvrir les dépenses engagées et réaliser un programme complémentaire de 120 000 € HT pour achever les travaux de janvier 2013.
Avec la construction de l'abribus et des toilettes publiques, le programme de 2013 est aujourd'hui achevé pour un coût global d'environ 500 000 € HT.

Pour redonner à la place son rôle attractif et fonctionnel alors qu'elle était réduite à un simple rôle de parking, le conseil municipal a fait le choix de l'originalité dans la construction de l'abribus, du confort routier et de parking avec l'ouverture nord-sud de l'espace de stationnement, l'ajout d'une aire de service pour les camping-cars, de bornes de marché pour l'animation et d'une borne de recharge pour les véhicules électriques qui vient d'être doté d'un lampadaire solaire pour assurer une sécurité 24h/24h.

Pour information complémentaire :
Devant le désordre du dossier, le conseil municipal a été entendu par le tribunal administratif d'Orléans qui a procédé à la nomination d'un expert en 2016. Le rapport de l'expert vient d'être remis au tribunal ; l'affaire va donc pouvoir être jugée dans les mois qui viennent.

Aire de service pour camping car

Borne de recharge véhicules électriques

Vieux Port : travaux de sécurisation en mai

Développement à PORTS-sur-Vienne

… Pour tous les âges, journée découverte et d'initiation à l'entretien physique

Vous êtes attendu…

SÉANCE D'ESSAI GRATUITE !!!

Le samedi 26 mai 2018

une présentation de diverses activités physiques de détente et de sport est réalisée à l'Espace Socioculturel des 2 Rivières par une animatrice diplômée d'état.

9h30-10h 10h-10h30	10h-10h30 10h30-11h	10h30-11h 11h-11h30	11h-11h30 11h30-12h	11h30-12h 12h-12h30
Cours séniors	Parcours et motricité pour les 4-6 ans	Baila (danse type zumba) pour les 6-11 ans	Adultes renforcement musculaire	Strong by zumba

12h-12h30
12h30-13h

Step si possibilité emprunter dans 1 de mes assos

Selon le nombre d'inscription, un programme hebdomadaire sera défini avec démarrage … dans la foulée

Club de l'Amitié compte rendu du repas du 5 avril 2018

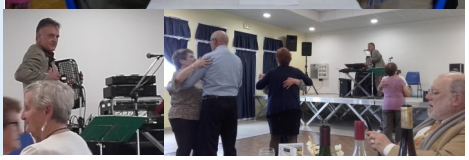

Le Club de l'Amitié a organisé son traditionnel repas de printemps 96 convives à table dans une ambiance festive.

La présidente adresse la bienvenue aux membres de la municipalité, aux présidents et présidentes des clubs voisins, aux adhérents et aux habitants assidus des communes environnantes.

Un grand remerciement est adressé aux bénévoles, aux membres du bureau, toujours présents pour l'installation de la salle et à Françoise Anguille pour les compositions florales.

Le repas a été confectionné et servi par Thierry DOUSSET, toujours aussi copieux et goûteux.

Le club vous donne rendez-vous le 29 novembre pour son traditionnel repas d'hiver avec les fruits de mer.

La Présidente
Edith POUJAUD

Comité D'animation Ports Sur Vienne

PORTS - 37

dimanche

17 juin 2018

Braderie

à partir de 06h30 **Ouvert à tous**

1,50€ le mètre

le 5ème mètre OFFERT

À l'espace socio-culturel des 2 rivières

Buvette et restauration sur place!!!

Réservation: 06 99 73 14 52

02 47 65 18 42 - 02 47 65 13 63

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIC

L'US PORTS-NOUATRE

L'APFSM (association promotion du football sainte-mauriens) regroupant les clubs de PORTS-sur-Vienne, NOUATRE, MAILLE, SAINTE-MAURE de Touraine et ANTOGNY le TILLAC s'est vu remettre par un dirigeant du club de l'US PORTS/NOUATRE,

Franck MONCHAUX un jeu de maillot pour les u11.

Son entreprise est située dans la zone industrielle de NOUATRE et se dénomme

STS chaudronnerie aluminium et inox.

Si vous voulez devenir sponsors du club n'hésiter à appeler le président CHAMPIGNY pascal au 0677309877.

L'APFSM compte cette année 201 licenciés et commence sa période de recrutement pour la saison prochaine, nous inscrivons vos enfants à partir de 5 ans jusqu'à 18 ans.

STS CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE INOX - ALUMINIUM

STS 37 32 rue des 3 Moulins-37800 POUZAY

Tél. : 02 47 65 23 45 / Fax : 09 70 29 36 37 - sts37@orange.fr

Mairie de PORTS-sur-Vienne - Conseil Municipal

Le COMPTE RENDU du Conseil Municipal est affiché dans son intégralité dans le cadre légal d'affichage et consultable sur le site de la commune de Ports : www.ports.com.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU - séance du vendredi 16 mars 2018

TAUX D'IMPOSITION

Les bases d'imposition 2018 ont été communiquées le 15 mars 2018.
Conformément à la délibération du conseil municipal relative à l'équilibre du boc communal dans la répartition des ressources du 16 février 2018 et suite à l'examen du budget primitif 2018 de la CCTVV en bureau communautaire du 12 mars, la commune de PORTS-sur-Vienne voit sa recette fiscale diminuer d'environ 3000 €uros selon le tableau d'analyse produit par le maire et porté à la connaissance de la CCTVV. À noter que la CCTVV finance un bureau d'étude à hauteur de 2857,41 €uros environ pour déterminer la longueur de voie d'eau de chaque commune. (0,12 € par habitant INSEE).
S'ajoute à cette ponction 2018, la réduction de recette opérée par l'état en 2017 suite à la variation des bases qui a fait perdre à la commune une recette de 5622 € à laquelle il convient d'ajouter 2275 € de baisse de dotation. Le total de perte de recette avérée est donc de 10 754,41 €. Le produit attendu de la fiscalité 2018, en prévision a été fixé à hauteur de 90205 € dans le BP 2018.

Document 1259 de 2018 des services fiscaux

Produit à taux constants	80663		Taxes	Taux 2017	Taux 2018	Bases 2018	Produit 2018
Produit équilibre	90205		TH	11,26	11,75	286400	33665
Compensation	6000		TFB	17,86	18,64	191300	35666
Produit attendu	84205		TFnB	32,09	33,50	44400	14874
Variation	1,043911						84205
							6000
							90205

Observation des taux au regard des taux moyens de l'année 2016 des 40 communes de la Communauté de Communes :
TH, 11,95% ; TFnB, 38,22%1,95% ; TFB, 13,32%

SÉCURITÉ TRANSPORTS SCOLAIRE

Le conseil municipal prend connaissance d'une lettre du 2ème vice-président du Conseil départemental de l'Indre et Loire, à propos de la sécurité sur Vieux Port. Cette intervention fait suite à une interpellation d'un administré de Nouâtre qui fait état de la dangerosité pour les enfants qui circulent sur cette voie pour prendre le car de transports scolaires.
Le Maire porte à la connaissance du conseil municipal la réponse du STA de l'Ile Bouchard qui relève la mauvaise communication au sein du conseil départemental car le programme de sécurisation de Vieux Port est programmé depuis 2016 sous la conduite du département sous la responsabilité du 2è vice- président, chargé des infrastructures et des transports.

ADHÉSION AMFR

Après prise connaissance des objectifs de l'association des maires ruraux de France, et dans la perspectives de contribuer à la défense des territoires ruraux, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver l'adhésion de la commune de PORTS-sur-Vienne à l'AMFR.

ALERTE PHARMACIE

Lecture est faite de l'appel de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France.
Le conseil municipal de la commune de PORTS-sur-Vienne décide, à l'unanimité des membres présents, décide de soutenir l'action de la FSPS.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Toutes les informations relatives à la mise en place du prélèvement à la source est consultable au lien suivant :
https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source
Une réunion publique doit être organisée sur le sujet à l'intention des habitants de la commune et alentours. Par ailleurs, l'EPN développera son service pour aider à la compréhension et toute démarche utile pour une bonne appropriation du dispositif qui doit être mis en place au 1er janvier 2019.

MATÉRIEL

Parmi le matériel mis à disposition du bailleur du BHR, le remplacement d'une armoire frigorifique est programmé pour un montant de 954 € TTC.
Par ailleurs, dans le cadre des matériels acquis avec le bâtiment du BHR, des matériels de cuisine et de restauration sont mis à disposition dans le cadre du bail de location.
Parmi les matériels, figure un billard américain, en très bon état.
A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de procéder à la cession de ce matériel à partir d'un prix planché fixé à 1200 €.

CHANGEMENT D'ADRESSE DU BHR

Avec le déplacement de la porte du bar, l'adresse du BHR au 8, rue principale ne se justifie plus. Dans la continuité de la numérotation de la place Romain Rideau, il est proposé d'attribuer le numéro 10 au BHR.
A l'unanimité des membres présents le conseil municipal approuve cette disposition et charge le maire de prendre toutes les mesures nécessaires.

BAIL BHR

Le bail dérogatoire réalisé par Me Caraty dans le cadre de la location du BHR à la SARL Couthon est examiné en détail par le conseil municipal.
Avec les corrections proposées, toutes les dispositions du bail sont approuvées à l'unanimité des membres présents.
L'inauguration du BHR, sous le timbre de « L'escale », est prévue le dimanche 25 mars 2018 à 11 heures. La municipalité apporte son concours à l'évènement par la mise à disposition de stands et la fourniture de la boisson du pot d'accueil.

RÈGLEMENT ESC2R

De plus en plus souvent l'accès wifi est sollicité aux locataires de l'ESC2R. La nécessité d'équiper l'espace interne en toute sécurité conduit à quelques investissements Accès Wifi.
Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de fixer à 10 € la fourniture d'un ticket permettant l'accès au Wifi de l'ESC2R.

COMMUNICATION

Dans le cadre de son programme de communication, il est proposé au conseil municipal de financer la réalisation de set de table affichant l'ensemble des espaces d'activités mis à disposition sur le territoire communal (environ 300 € pour 2000 exemplaires).
Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette disposition et charge le maire de procéder à son exécution.

DPU FOUCTEAU

Le conseil municipal examine la lettre transmise par 5 des 11 conseillers municipaux en exercice sur le mandat 2008 à 2014, aux élus de la commune de PORTS-sur-Vienne, à propos de l'exercice du droit de préemption urbain.
Les éléments de cadrage suivant sont retenus afin d'être portés à la connaissance du contrôle de légalité au regard des tentatives de justifications des élus qui reconnaissent implicitement une erreur de décision mais tentent de se soustraire à leurs responsabilités.

- La vente en 2011 de la parcelle ZR66 a été réalisée sans demande du futur acquéreur.
- Une très mauvaise lecture et interprétation du PPRI ne saurait justifier une faute de gestion qui réduit le patrimoine communal, dans une négociation de gré à gré, sans la publicité nécessaire, et obligatoire, dans le cadre de la cession d'un bien communal.
- Face à un problème d'insécurité, le conseil municipal n'a apporté aucune solution.
- L'insuffisance de présence assidue des élus, a conduit la commune à un gouffre financier…
- Les élus ont fait preuve de beaucoup de légèreté sur le prix du terrain.
- La lettre relève plus du roman que de la démonstration.
- Le mandat 2008-2014 a mis la commune dans de sérieuses difficultés.

Le conseil municipal, suite à l'exposé rapide des points de cadrage confie au Maire le soin d'apporter une réponse appropriée et élaborée et demande que ce dossier complète les dossiers en cours sur les malversations du programme de la place Romain Rideau et celui de la prise illégale d'intérêts.

LIGNE DE TRÉSORERIE

Suivant la proposition de la caisse d'épargne, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de reconduire la ligne de trésorerie ouverte en 2017 jusqu'au 30 mars 2019.

LES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après échanges le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide des horaires suivants, uniformes sur toute la commune 5h30 le matin pour l'allumage et 23h00 pour l'extinction.

La vie communale de PORTS-sur-Vienne

Le nouveau restaurant a été inauguré le 15 avril 2018

Huguette Anguille, l'ancienne restauratrice durant un demi siècle était présente.

Faire « Escale » à PORTS-sur-Vienne,

Le bar-restaurant de PORTS-sur-Vienne est de nouveau en activité sur la commune de PORTS-sur-Vienne.
En présence des conseillers départementaux Nadège Arnault et Etienne Martegoutte, du président de la communauté de commune Christian Pimbert et des maires et adjoints des communes du territoire, une cérémonie de lancement a été organisée conjointement par la municipalité et la responsable de la SARL qui a repris l'affaire, Cécilia Couthon. Le soleil était au rendez-vous de cette cérémonie au cours de laquelle chaque représentant des divers niveaux du territoire s'est félicité de cette heureuse initiative de la remise en activité d'une structure à la fois commerciale et touristique. Située sur la rive gauche de la Vienne, encore dénommée route touristique, cette voie empruntée par le déplacement vélo d'un des chemins de Compostelle traverse la commune de PORTS-sur-Vienne dont le nom porte, en lui seul, évocation de mouvement et d'accueil. C'est dans cet esprit, a rappelé Daniel POUJAUD, maire de PORTS-sur-Vienne, que le nom de « L'Escale » a été retenu pour porter les couleurs du bar-restaurant, première étape de la relance de l'activité qui conduit à la création de 2 emplois. Dès sa prise de fonction en 2014, le conseil municipal s'est penché sur le chevet de cet outil au cœur du village, dernier commerce en place dont l'activité avait cessé depuis quelques années. Dans une coopération avec les propriétaires des murs et du fonds de commerce et avec les conseils de l'Agence Départementale du Tourisme, l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités et la Chambre de Commerce, la municipalité a conduit le projet d'acquisition et de rénovation des locaux. Le programme de restauration de la partie hôtelière est en cours d'élaboration pour une réalisation projetée en 2019.

De nombreux atouts : le premier magistrat de la commune a rappelé qu'en milieu rural ce sont les fonds publics qui sont le plus souvent porteur de la relance des activités économiques par une politique d'aménagement du territoire fondée sur un projet de développement comme celui de la commune de PORTS-sur-Vienne qui met en valeur ses atouts avec la Vienne comme pôle d'attraction, mais aussi les 40 km de chemins de randonnées, l'Espace Naturel Sensible, les installations sportives et de détente, sans oublier le site du barrage, l'espace socio-culturel et l'Espace Public Numérique. Madame Huguette Anguille qui a assuré la réputation de la structure pendant presque un demi-siècle a délivré le secret de sa réussite par un seul mot : « travaillez !».
En résumé, la commune poursuit sa vocation historique : une terre d'accueil qui ouvre ses espaces au plus grand nombre pour permettre de faire « escale » !

Le Club de Judo de NOUATRE sur le podium...

Autour de Sainte - Maure de Touraine
Trois judokas aux « France »

C'est historique pour le club de judo de Nouâtre : trois judokas participeront au championnat de France. Félix Heckel, passé en moins de 81 kg, réussit son pari. Plus à l'aise dans cette catégorie, il termine 3e lors de la demi-finale à Tours et 2e à la demi-finale de Châtellerault. Il obtient ainsi son billet pour les Championnats de France cadet. Sa détermination ne date pas d'hier car à 10 ans, lors d'un déplacement en spectateur sur le championnat de France, il avait déclaré : *« Un jour je serai là, sur le tapis ! »*.
Chloé Leroux a gagné la demi-finale de Châtellerault en cadette. Surclassée en junior, elle finit 3e de la demi-finale de Nantes. Cette place lui permet de participer au championnat de France en cadette et en junior. Une mention spéciale pour Erwan Lambel, en moins de 55 kg, qui prend la 4e place aux demi-finales Junior de Nantes. Il se qualifie ainsi aux championnats de France.

Félix Heckel et Chloé Leroux aux championnats de France.

(Article et image NR 37 du 5 avril 2018)

La commune de PORTS-sur-Vienne tient à féliciter Chloé et Félix pour leurs investissements dans le sport de niveau national.

Messe à Ports-sur-Vienne
Eglise de la Translation-de Saint-Martin.
Le 20 mai 2018 à 10 h

Réunion du prochain conseil municipal
Vendredi 18 mai à 20h,
salle du conseil, séance publique.